



Bruxelles en Direct

La lettre d'information du Bureau Alsace – 28 septembre 2007

En Alsace

Programme européen LIFE « Rhin vivant »

Délégation mulhousienne à Bruxelles

Participation des Alsaciens aux OPEN DAYS 2007

Les Niouz

Centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli

Premières élections européennes en Roumanie

La Pologne prête à adopter l'euro en 2009

« Allez, sors de ton canapé ! »

L'hymne européen

L'Institut de la mondialisation ouvre ses portes à Bruxelles

Lancement du projet « L'Europe de demain »

Ouverture du Bureau de la BEI à Helsinki

Journées européennes du patrimoine à Belgrade

« Réformer le budget, changer l'Europe »

Réunion extraordinaire du Bureau du Comité des régions à Vilamoura

Les politiques européennes

AGRICULTURE

Marchés et revenus agricoles

La Commission veut assouplir les règles d'obtention des aides

Plusieurs pays demandent une hausse des quotas laitiers

CULTURE

Participation de la Suisse au programme de soutien au secteur audiovisuel européen, MEDIA 2007

EDUCATION

La Commission propose d'améliorer la qualité des études et la formation des enseignants dans l'UE

Selon les estimations de l'EUA, l'Europe n'est pas assez attractive pour les candidats au doctorat

La mobilité des étudiants reste faible

Le nouveau programme « Atlantis » UE-Etats-Unis pour les diplômés universitaires transatlantiques novateurs

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Inauguration de la première session thématique de la commission parlementaire temporaire sur le climat

Troisième paquet de directives sur la libéralisation des marchés énergétiques.

L'électricité solaire, rentable dans sept ans

Nomination de coordinateurs pour quatre projets énergétiques prioritaires

Premier rapport de statistiques sur la biomasse dans l'UE

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Mise en place d'une véritable politique de coordination en matière de revenu minimal

GOVERNANCE

Un programme ambitieux de la présidence française

Recommandation de la Commission d'une meilleure application du droit communautaire

MARCHE INTERIEUR

Premiers travaux du Groupe de haut niveau sur la compétitivité de l'industrie chimique

Nomination d'Edmund Stoiber à la tête du Groupe de haut niveau pour la réduction du fardeau administratif

POLITIQUE REGIONALE

La coopération territoriale au centre de la rencontre NEEBOR d'Olsztyn

Bilan des investissements au titre de la politique de cohésion en matière d'innovation

Le retard dans l'exécution des fonds structurels inquiète

RECHERCHE

Compte rendu de la Commission sur les activités visant à renforcer l'excellence et la mobilité des chercheurs européens menées en 2006

Création d'un réseau de technologies médicales en Europe

MediSys, le nouveau système d'information sur les risques pour la santé humaine et animale

SOCIETE DE L'INFORMATION ET TELECOMMUNICATIONS

Le paquet législatif sur les télécommunications

Un bilan positif du règlement sur le roaming

Programme d'action pour développer les compétences numériques

Réaliser le système européen de radionavigation par satellite

TRANSPORT

Un agenda bien rempli pour le secteur des transports

Rapport annuel d'activités du Réseau transeuropéen de transport

L'UE lance la sixième semaine de la mobilité

Vers des véhicules intelligents plus sûrs et plus verts

Programme européen LIFE « Rhin vivant »

La Maison de la Région Alsace a accueilli, du 29 juin au 16 septembre dernier, l'exposition sur le programme européen LIFE « Rhin vivant ». Après 5 années de travail (2002-2007) coordonné par la Région Alsace, le programme se termine avec succès. Grâce au soutien de l'Union européenne et à la mobilisation de nombreux partenaires, une vingtaine de kilomètres d'anciens bras du Rhin a été remise en eau, près de 100 hectares de prairies ont été restaurés et entretenus, des études approfondies ont permis de prendre des mesures de conservation durables en faveur de la faune et la flore sauvage reconnues d'intérêt européen. Le public n'est pas en reste : des guides, panneaux, escapades rhénanes l'invitent à la découverte de cet univers rhénan insolite.

L'exposition « Rhin vivant » est la mise en lumière de ces cinq années d'effervescence au service du Rhin « grandeur nature ». Elle était installée, jusqu'au mi septembre, dans le hall d'exposition de la Région Alsace. Itinérante, elle sera ensuite présentée dans les communes ayant fait l'objet d'actions de restauration.

Pour connaître les lieux et dates : <http://www.rhinvivant.com>

Délégation mulhousienne à Bruxelles

Les 19 et 20 septembre derniers, le Bureau Alsace a accueilli une délégation des Directeurs des services de la CAMSA / Ville de Mulhouse. Les rencontres avec Mme Catherine TRAUTMANN, députée européenne, M Pierre SELLAL, Ambassadeur, Représentant Permanent de la France auprès de l'Union européenne, M Guillaume HUET, Chargé de mission « Politique régionale » à la Représentation Permanente de la France leur ont permis d'appréhender concrètement le fonctionnement des institutions européennes. La séance de travail avec le Bureau Alsace avait pour objectif de s'informer sur le cadre budgétaire de l'Union européenne pour la période 2007-2013 et de mettre en place une stratégie afin de permettre une meilleure participation de la collectivité aux programmes européens de financement.

Participation des Alsaciens aux OPEN DAYS 2007

Organisés par le Comité des Régions de l'UE et la Direction générale Politique régionale de la Commission européenne en partenariat avec un nombre record de 212 régions et villes de 33 pays, les "OPEN DAYS 2007 – Semaine européenne des régions et des villes" se dérouleront du 8 au 11 octobre 2007 à Bruxelles sur le thème: **"Faire d'un vœu une réalité: des régions et des villes créatrices de croissance et d'emploi"**.

L'événement réunira des autorités politiques et autres décideurs aux niveaux national, régional ou local, des experts de la politique régionale et des représentants d'associations entrepreneuriales ou financières et de la société civile.

Seront présents à cette manifestation, la Région Alsace, les deux départements, la ville de Strasbourg, ainsi que l'Agence régionale de l'innovation.

Cet évènement sera l'occasion d'organiser un dîner entre les Alsaciens de Bruxelles et les partenaires du Bureau Alsace ainsi que des rencontres bilatérales entre la Région Alsace et la Région de Bratislava.

Centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli

A l'occasion du centenaire de la naissance d'Altiero Spinelli, le président de la Commission européenne José Manuel Barroso, a salué la mémoire de « ce grand et remarquable européen » et son importante contribution à la construction européenne. « Avec d'autres pères fondateurs, comme Alcide de Gasperi, il a personnifié la volonté italienne d'une Europe politique forte au service de ses citoyens », ajoute le communiqué. Né à Rome le 31 août 1907, où il est décédé en 1986, Altiero Spinelli a fondé en 1943 le Mouvement fédéraliste européen. Il a aussi été membre de la Commission européenne, où il s'est occupé de 1970 à 1976 du portefeuille de la recherche et de la politique industrielle, et député au Parlement européen.

Premières élections européennes en Roumanie

Le 25 novembre 2007 la Roumanie organisera ses premières élections européennes. Le premier ministre Calin Tariceanu, a indiqué que son gouvernement prendrait les mesures nécessaires pour que le scrutin se déroule dans les meilleures conditions. La Roumanie, qui a adhéré à l'UE le 1er janvier, dispose de 35 sièges des 785 sièges que compte le Parlement européen, lesquels sont actuellement occupés par des députés « provisoires ». Aux termes du Traité d'adhésion à l'UE, Bucarest doit organiser des élections européennes avant le 31 décembre 2007.

La Pologne prête à adopter l'euro en 2009

Selon la déclaration de la Ministre des Finances Zyta Gilowska du 5 septembre à la conférence du Forum économique de Krynica, la Pologne pourrait annoncer dès 2009 qu'elle sera prête à entrer dans la zone euro. Le pays mène à bien, malgré le contexte politique agité et la campagne électorale continue, le plan d'adhésion à la zone euro convenu avec la Commission européenne, et la probabilité serait donc élevée que les critères de convergence soient respectés en 2009, y compris celui sur le déficit des finances publiques. La Pologne n'a pas encore associé une date à son objectif d'adhésion à la zone euro. Les experts estiment que 2012 est la date la plus réaliste pour l'adoption de l'euro par la Pologne.

« Allez, sors de ton canapé ! »

Des études de la Commission montrent que les Européens ne feraient pas assez de sport : un Européen sur trois ne fait aucun exercice pendant son temps libre et l'Européen moyen est assis plus de cinq heures par jour. Trois millions d'écoliers européens sont obèses, et environ 85 000 enfants viennent grossir ces rangs chaque année, selon les chiffres du Groupe de travail international sur l'obésité (IOTF).

Avec ce slogan énergique, la Commission européenne et l'Union des associations européennes de football (UEFA) ont débuté une campagne télévisée avec les premiers matches de la Ligue des champions 2007-2008, les 18 et 19 septembre, tout en espérant inciter les citoyens européens à pratiquer une activité physique au quotidien. Diffusée gratuitement dans plus de 40 pays européens à la mi-temps de chacun des 125 matches de football retransmis à la télévision, elle devrait toucher entre 80 et 100 millions de téléspectateurs par semaine, selon espérances de la Commission. Pendant 30 secondes, le message met en scène des hommes en surpoids jouant au football sur un terrain, tout en restant assis dans leur canapé. Coût de production total : quelques 515 000 euros.

Afin de lutter contre les mauvaises habitudes de vie et l'obésité, l'UE a adopté cette année deux Livres blancs : l'un sur une stratégie visant à inverser la courbe de l'obésité dans l'UE d'ici à 2015, l'autre sur le sport. Rappelons qu'en 2005, la Commission a créé une plate-forme sur l'alimentation, l'activité physique et la santé, pour susciter des initiatives, notamment de la part de l'industrie agroalimentaire, afin de promouvoir un dans l'Union.

L'hymne européen

Depuis le 4 septembre dernier le Parlement européen a décidé que, lors de la tenue de séances solennelles en session plénière l'hymne européen et l'hymne national de la personnalité en question (un chef d'Etat étranger ou européen) seraient joués. Cette décision coïncide avec l'invitation à Strasbourg du président du Portugal et fait suite au rapport de l'Allemand Jo Leinen (PSE), sur l'avis du PE concernant l'ouverture de la Conférence intergouvernementale chargée d'élaborer le futur traité modificatif. A l'article 23, le rapport propose que le Parlement *« invite la commission compétente à envisager une modification de son règlement pour donner, dans ses activités et dans ses lieux de travail, un caractère officiel au drapeau et à l'hymne de l'Union prévus par la Constitution européenne »*. Cet article vise à protester contre la demande de certains Etats membres, Pays-Bas en tête, de retirer toutes références aux symboles européens dans le futur traité de l'UE.

L'Institut de la mondialisation ouvre ses portes à Bruxelles

Après avoir été créé en 2005 à Londres, l'Institut de la mondialisation a ouvert ses portes à Bruxelles. Lors de son ouverture, le 3 septembre dernier le président de l'Institut, Alex Singleton a nommé Charlie McCreevy, commissaire européen chargé du marché intérieur, « Européen de l'année » pour sa vision et sa contribution en faveur d'une Europe plus prospère et créatrice d'emplois.

L'Institut de la mondialisation est un think-tank qui œuvrera pour une Europe ouverte à la mondialisation par le biais de travaux de recherche, de prises de position et en organisant des événements spécifiques. Parmi les domaines dans lesquels il sera le plus actif on peut mentionner l'environnement, le marché intérieur, l'agriculture, le libre-échange, le développement, la fiscalité et la réglementation. D'inspiration libérale et anti-protectionniste, il se positionne dans la lignée des Britanniques Richard Cobden et John Bright, des économistes français Jean-Baptiste Say et Frédéric Bastiat ainsi que de Carl Menger, fondateur de l'École autrichienne d'économie.

Lancement du projet « L'Europe de demain »

Lundi 17 septembre, Bruxelles a vu le lancement du projet « L'Europe de demain » en présence notamment de Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la Convention sur l'avenir de l'Europe, de Margot Wallström, commissaire européenne chargée de la stratégie d'information, Giuliano Amato, ministre italien de l'Intérieur et William Hague, ancien leader du parti conservateur britannique.

Le projet « L'Europe de demain » réunira, du 12 au 14 octobre au Parlement européen, un panel de 400 citoyens européens issus des 27 États membres de l'UE qui seront invités à débattre sur l'avenir de l'Europe. Cet événement constitue le premier sondage délibératif à l'échelle du continent européen. Il se déroulera symboliquement en parallèle aux travaux de la Conférence intergouvernementale chargée de finaliser le futur traité européen qui devraient aboutir le 19 octobre lors du Conseil européen informel de Lisbonne.

Pour plus d'information : www.tomorrowseurope.eu

Ouverture du Bureau de la BEI à Helsinki

La Banque européenne d'investissement (BEI) a inauguré, lundi 10 septembre, l'ouverture de son nouveau bureau régional à Helsinki en Finlande, par le biais duquel elle vise à accroître sa présence dans la région de la mer Baltique et, surtout, de poursuivre le développement de ses activités en Estonie, en Lettonie et en Lituanie, où elle est active depuis 1993. Le bureau assurera également la liaison avec les gouvernements des pays de la région ainsi qu'avec diverses organisations concernées par la mer Baltique.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Journées européennes du patrimoine à Belgrade

Belgrade a donné, le 20 septembre dernier, le coup d'envoi des Journées européennes du patrimoine (JEP), dans le cadre de la présidence serbe du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe. Les festivités pendant une durée de trois jours ont pu rassembler plusieurs personnalités serbes et européennes venus célébrer la richesse et la diversité du patrimoine culturel de la grande Europe, parmi lesquelles Jan Figel, commissaire européen à l'éducation et à la culture, Terry Davis, secrétaire général du Conseil de l'Europe, Vuk Jeremic, ministre des Affaires étrangères de la Serbie et Vojislav Brajovic, ministre de la Culture de la Serbie. Une table ronde a été organisée à cette occasion, afin de mettre en lumière l'expérience du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne dans les projets de réhabilitation du patrimoine. De nombreuses manifestations culturelles ont été organisées, et les musées et monuments serbes ont ouvert leurs portes au public. Les JEP sont une action conjointe du Conseil de l'Europe et de la Commission européenne depuis 1999. 49 Etats signataires de la Convention culturelle européenne du Conseil de l'Europe participent aujourd'hui à ces journées.

« Réformer le budget, changer l'Europe »

La Commission européenne a adopté, mercredi 12 septembre, un document de consultation publique sur les priorités de dépenses de l'UE, et le réexamen du budget de l'UE en 2008-2009. Intitulée « réformer le budget, changer l'Europe », cette communication lance des pistes de réflexion sur les changements à apporter aussi bien aux dépenses qu'aux recettes. Une fois la consultation terminée (clôture le 15 avril 2008), la Commission présentera, fin 2008 ou début 2009, une proposition exposant ses idées sur la réforme du budget de l'UE. En revanche, les propositions les plus controversées sur le nouveau cadre financier (qui couvrira une période de cinq ou sept ans commençant en 2014) ne seront dévoilées que vers la fin de l'année 2010 par la prochaine Commission. En effet, certains événements en 2008 et 2009, comme l'adoption et la mise en œuvre du nouveau traité, le « bilan de santé » de la PAC, le rapport sur la politique de cohésion, l'élaboration du paquet énergie, la révision du règlement financier, les élections européennes, la nomination de la nouvelle Commission ainsi que l'OMC, risquent d'influencer le réexamen budgétaire.

A l'occasion de cette communication, M. Barroso a confirmé que la Commission présentera, le 20 novembre, ses propositions sur le « bilan de santé » de la PAC.

Pour plus d'information : <http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1302&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>
http://ec.europa.eu/budget/reform/index_fr.htm

Réunion extraordinaire du Bureau du Comité des régions à Vilamoura

Au cours de la réunion à Vilamoura, qui s'est tenue le 6 et 7 septembre, le Bureau du CdR a attiré l'attention sur la nécessité de voir reconnaître son rôle politique dans l'architecture institutionnelle de l'UE. Il a adopté une déclaration de soutien à l'élaboration d'une Charte de la démocratie régionale à l'instar de celle qui existe déjà pour les collectivités locales. Le Bureau s'est aussi prononcé pour la création d'un Forum des collectivités territoriales euro-méditerranéennes. Michel Delebarre envisage ce Forum comme « un espace commun d'échanges entre élus locaux et régionaux des deux rives du bassin méditerranéen ».

AGRICULTURE

Marchés et revenus agricoles

Le rapport «*Prospects for agricultural markets and income 2007-2014*», publié par la Commission européenne en août, portant sur les céréales, les oléagineux, le sucre, la viande, les oeufs, le lait et les principaux produits laitiers, dresse les projections à moyen terme dessinant un tableau optimiste des marchés céréaliers européens (équilibre). Quant aux marchés du sucre, ils se caractérisent par une croissance des marchés intérieurs et mondiaux; les risques principaux étant liés à la lenteur de la restructuration ainsi qu'au niveau élevé de stocks qui pèseront lourd sur l'industrie sucrière après 2010. Le secteur de la volaille et de la viande de porc devrait également connaître des perspectives à moyen terme relativement bonnes, mais avec une croissance plus lente que durant la décennie écoulée. La production de bœuf devrait chuter. L'équilibre du marché pour les principaux produits laitiers devrait continuer à s'améliorer à moyen terme. Les projections de revenus à moyen terme sont relativement positives : le revenu agricole de l'UE27 devrait croître de 21% entre 2006 et 2014 en termes réels et par unité de travail (9,9% dans l'UE15, 24,9% dans l'UE10 et 71,8% dans l'UE2). Le rapport est disponible à l'adresse suivante :

<http://ec.europa.eu/agriculture/publi/caprep/prospects2007a/fullrep.pdf>

La Commission veut assouplir les règles d'obtention des aides

La Commission propose de simplifier le régime de conditionnalité des aides. La conditionnalité est un mécanisme, mis en place à l'occasion de la réforme de la politique agricole commune en 2003, qui vise à verser des subsides aux agriculteurs en échange d'efforts de leur part en matière de respect de l'environnement ou de bien-être des animaux. Les aménagements que la Commission soumet aux Etats membres ont pour principal objectif de faire mieux accepter ce mécanisme très critiqué pour les lourdeurs administratives et ses conséquences sur le marché des terres agricoles.

Les nouvelles règles devraient entrer en vigueur dès le 1er janvier 2008. Une période transitoire de trois ans est prévue pour les nouveaux Etats membres qui appliquent le régime de paiement unique à la surface (les douze sauf la Slovaquie et Malte). Ces mesures devraient être appliquées à partir du 1er janvier 2009, en ce qui concerne les exigences liées à la gestion des exploitations ; les autres exigences réglementaires devraient l'être les deux années suivantes.

Suspension en 2008 de l'obligation de mise en jachère des terres

Tenant compte de ses engagements auprès des Etats membres de l'UE, la Commission européenne a adopté, jeudi 13 septembre, une proposition visant à suspendre de manière temporaire l'obligation de mettre en jachère une partie des terres.

Répondant à la demande de plusieurs Etats membres, inquiets des prix élevés de certaines céréales, dus à la tension ponctuelle régnant sur le marché, la Commission accepte de fixer à zéro le taux obligatoire de mise en jachère, mais uniquement pour la campagne 2008. Cette proposition de règlement (portant dérogation au règlement de 2003 sur les régimes de soutien direct de la PAC) doit attendre encore l'adoption par le Conseil des ministres de l'UE.

La dérogation passagère à l'obligation de respecter le taux obligatoire de 10% des terres à mettre en jachère a pour objectif de permettre aux agriculteurs de l'UE de produire des quantités supplémentaires de céréales, répondant de même à la demande croissante sur le marché. Selon les estimations de la Commission, un taux zéro pourrait inciter les agriculteurs de l'UE à remettre en culture entre 10 et 17 millions de tonnes de céréales au total.

Mariann Fischer Boel, la commissaire à l'Agriculture, a promis de tenir compte des avantages écologiques de la jachère lorsqu'elle discutera avec les Etats membres, au moment du « bilan de santé » de la Politique agricole commune (PAC), de l'avenir du gel des terres.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Au calendrier du débat sur le bilan de santé de la Politique agricole commune (PAC) sont attendues :

- ◇ une communication le 20 novembre, suivie de conclusions du Conseil au printemps 2008 ;
- ◇ des propositions législatives formelles en mai 2008 en vue d'un accord politique des ministres européens au cours de la Présidence française du Conseil des ministres de l'UE.

Pour plus d'information :

<http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1329&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

Plusieurs pays demandent une hausse des quotas laitiers

En réaction à la pénurie actuelle de certaines matières premières, plusieurs ministres de l'Agriculture des Etats membres de l'UE ont préconisé, lundi 17 septembre, une hausse temporaire des quotas de production de lait. Une mesure à laquelle ne s'oppose pas Mariann Fischer Boel, la commissaire à l'agriculture et au développement rural.

La demande d'une hausse de 2 à 3% des quotas européens de production de lait, qui s'appliquerait dès la prochaine campagne de commercialisation, à savoir avril 2008, est venue des Néerlandais. Elle a été soutenue par la Pologne, l'Italie et l'Espagne, des pays connus pour leur position en faveur de la fin des quotas. Michel Barnier, le ministre français, n'étant pas opposé à cette demande, a rappelé toutefois l'importance du rôle des quotas de lait en France, qui sont attachés à un territoire dans des zones souvent fragiles.

CULTURE

Participation de la Suisse au programme de soutien au secteur audiovisuel européen, MEDIA 2007

Selon les propositions de la Commission, adoptées le 21 août, la Suisse pourrait participer pleinement au programme de soutien au secteur audiovisuel européen, MEDIA 2007. Les négociations menées sur ce dossier avec la Confédération helvétique depuis le début de l'année ont donné des résultats satisfaisants, ce qui pourrait se traduire par une autorisation du Conseil de la signature, au nom de l'UE, de l'accord établissant les termes et les conditions de cette participation, ainsi que d'un acte final. La Suisse serait dès lors le premier pays européen à participer à MEDIA 2007, sans être ni membre de l'Espace économique européen (EEE), qu'elle avait réfuté, en 1992, par référendum, ni pays candidat à l'adhésion. Le pays contribuera à MEDIA 2007 à hauteur de 4,2 millions d'euros en 2007. Un montant appelé à augmenter pour atteindre 6,4 millions d'euros en 2013. Il se conformera également aux règles de l'UE quant à la présentation, évaluation, sélection des demandes et projets, etc.

Rappelons que MEDIA 2007 est doté d'une enveloppe financière de près de 755 millions d'euros et couvre la période 2007-2013. Pour plus d'information sur le programme MEDIA 2007 :

http://www.bureau-alsace.org/opencms/opencms/bureau-alsace/fr/fiche_programme/media.html

EDUCATION

La Commission propose d'améliorer la qualité des études et la formation des enseignants dans l'UE

La Commission européenne a présenté le 8 août 2007 une série de mesures visant à améliorer la qualité des études et de la formation des enseignants dans l'Union européenne. Cette communication répond à la demande, exprimée dans le Rapport conjoint sur les progrès accomplis dans la concrétisation des objectifs de Lisbonne dans les secteurs de l'enseignement et de la formation, présenté par la Commission et le Conseil en 2004.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Partant du constat que les systèmes actuels de formation des Etats membres échouent souvent à apporter aux enseignants les compétences nouvelles dont ils ont besoin, à savoir : maîtriser les nouvelles technologies, enseigner à des classes composées d'élèves de cultures différentes, etc., la Commission invite instamment les États membres à s'attaquer à ces problèmes, en proposant un ensemble de lignes directrices et de principes d'action communs. Les nouvelles grandes orientations ont pour objectif de guider l'élaboration des politiques en ce domaine, comme de veiller à la bonne coordination des dispositifs de formation et de perfectionnement des enseignants, de promouvoir le statut et la reconnaissance de la profession d'enseignant, ou d'appuyer la professionnalisation de l'enseignement.

Rappelons que l'organisation et le contenu des systèmes d'enseignement et de formation relève de la responsabilité des États membres, le rôle de l'Union européenne est de les aider dans ces tâches. Le 19 juillet 2007, elle a notamment lancé une vaste consultation sur l'enseignement scolaire, ouvert au public jusqu'au 15 octobre 2007, en vue de déterminer les points pouvant faire l'objet d'une action communautaire conjointe.

Pour plus d'information voir le texte intégral de la Communication « *Améliorer la qualité des études et de la formation des enseignants dans l'Union européenne* » : http://ec.europa.eu/education/com392_fr.pdf

Pour la consultation publique « *Quelle Europe pour le 21e siècle ?* » voir le site ci-dessous : http://ec.europa.eu/education/school21/index_fr.html

Selon les estimations de l'EUA, l'Europe n'est pas assez attractive pour les candidats au doctorat

L'Association européenne des universités (EUA) a publié un rapport sur l'enseignement des doctorats en Europe, qui décrit une situation qui ne crée pas les conditions nécessaires pour faire de l'Europe un pôle d'attraction pour les candidats au doctorat. Le document met en lumière les nouvelles structures organisationnelles mises en place aujourd'hui dans les différents pays européens, l'intérêt croissant pour les « compétences transférables », qui permettent une plus grande polyvalence des candidats et une meilleure adaptation au marché du travail, ainsi que la multiplication de nouveaux types de programmes de doctorats tels que les « doctorats professionnels ». Il souligne également les défis que l'Europe doit relever si elle veut réellement attirer et retenir les jeunes chercheurs. Selon la conclusion du rapport les parties prenantes (universités et autorités publiques) doivent en faire davantage pour améliorer les mécanismes de supervision et d'évaluation dans les programmes, et pour promouvoir la mobilité internationale des candidats au doctorat. Elles doivent également prendre des mesures afin d'assurer que le développement des compétences professionnelles fasse partie intégrante de tout programme doctoral. Selon les estimations de l'EUA les politiques nationales pour l'enseignement des doctorats sont trop fragmentées et ont besoin plus de coordination.

Pour plus d'information : www.eua.be

La mobilité des étudiants reste faible

Le 12 septembre dernier, le réseau d'information sur l'éducation Eurydice, sous l'égide de la Commission européenne, a publié un rapport sur « les chiffres clés de l'enseignement supérieur en Europe ». En effet, l'enseignement connaît de profondes mutations, notamment en vue de la création d'un Espace européen de l'enseignement supérieur d'ici 2010 (processus de Bologne), qui s'inscrivent dans le droit fil des objectifs de Lisbonne révisés pour faire de l'Europe l'économie de la connaissance la plus compétitive et la plus dynamique du monde. Telle est la conclusion de ce rapport qui présente la situation pour l'année 2005/2006 en Europe (les 27 Etats membres, les trois pays de l'AELE/EEE et la Turquie).

La question de la dimension sociale et la mobilité des étudiants devrait se développer plus amplement, selon les recommandations de la Commission. D'importants efforts restent à faire en matière de mobilité internationale ainsi qu'harmonisation des politiques mises en œuvre par les différents pays européens, afin de faire face au défi commun lié à la dimension sociale de l'enseignement supérieur.

Pour plus d'information voir le rapport, disponible sur le site d'Eurydice : <http://www.eurydice.org>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Le nouveau programme « Atlantis » UE-Etats-Unis pour les diplômés universitaires transatlantiques novateurs

Un an après la signature d'un nouvel accord « Atlantis » UE-États-Unis dans le domaine de l'éducation, la Commission européenne lance conjointement avec les autorités américaines 14 nouveaux projets de coopération transatlantique. Elle investira au total 3,8 millions d'euros dans ces projets, et les autorités américaines un montant équivalent. Leur objectif est d'encourager la coopération universitaire transatlantique par des échanges d'étudiants novateurs débouchant sur de doubles diplômes, l'élaboration de programmes communs et des études politiques. Les quatorze subventions favoriseront les échanges bilatéraux transatlantiques de 380 étudiants dont les études entreprises à l'étranger seront pleinement reconnues par l'établissement du pays d'origine. Les projets sélectionnés couvrent 32 établissements européens de 12 États membres et 22 établissements américains.

Pour plus d'information : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1335&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=en>

ENERGIE ET ENVIRONNEMENT

Inauguration de la première session thématique de la commission parlementaire temporaire sur le climat

En inaugurant, le 10 septembre à Bruxelles, sa première session thématique, portant sur le thème « L'impact climatique selon différents scénarios de réchauffement », la commission temporaire sur le climat (Parlement européen) a concrétisé sa volonté de se mettre à l'écoute des experts pour alimenter sa contribution à la politique climatique future de l'UE, et peser sur les prochaines négociations internationales sur l'après-Kyoto dans le cadre des Nations Unies (Bali 3-14 décembre).

La deuxième session thématique, sur le thème « un cadre international pour la lutte contre le changement climatique après 2012 », aura lieu le 4 octobre prochain.

Troisième paquet de directives sur la libéralisation des marchés énergétiques

Le 19 septembre dernier, la Commission a présenté le troisième paquet législatif visant à poursuivre la libéralisation du marché intérieur de l'énergie. Au cœur des enjeux figure la volonté de l'institution européenne de favoriser la séparation patrimoniale (« ownership unbundling »), option préconisée par certains États membres (Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, Pays-Bas, Roumanie, Royaume-Uni et Suède) mais rejetée par d'autres (Allemagne, Autriche, France, Grèce, Luxembourg et Slovaquie). Le découplage des activités de production et de distribution garantira, selon Bruxelles, une concurrence non discriminatoire entre les opérateurs, ainsi qu'une baisse des prix de l'énergie pour les consommateurs.

L'objectif principal de la Direction générale de l'énergie et des transports (DG TREN), travaillant sur la préparation de propositions législatives, est la lutte contre le réchauffement climatique tout en garantissant la sécurité énergétique et en évitant une hausse des prix de l'énergie. En décembre 2007, la Commission devrait proposer :

- ◇ une nouvelle directive cadre sur les énergies renouvelables comprenant une mise à jour de la directive bio-carburant ;
- ◇ un débat sur l'harmonisation des systèmes nationaux d'échange de quotas d'émissions ;
- ◇ un plan stratégique européen pour les technologies énergétiques.

Pour plus d'information : <http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1361&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=fr>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

L'électricité solaire, rentable dans sept ans

Selon un rapport conjoint de Greenpeace et d'EPIA (Association européenne du secteur photovoltaïque) l'électricité solaire pourrait devenir rentable dans sept ans. Si pour l'Europe méridionale, l'électricité solaire devrait être rentable en puissance crête dans quelques années, pour l'Europe centrale, il faudra attendre 2020. Selon le rapport présenté à la conférence européenne sur l'énergie solaire photovoltaïque qui s'est tenue à Milan du 3 au 7 septembre, le secteur connaîtra une croissance rapide et, de par le monde, produira quelque 300 milliards d'euros par an d'ici 2030. Le document estime que couvrir toute la demande d'électricité de l'UE ne nécessite que 0,7 % de la superficie terrestre de l'Union.

L'Europe reste leader mondial, après le Japon (36,3 %), en matière de production mondiale de cellules photovoltaïques, avec 20 % pour l'Allemagne et 8,2 % pour le reste de l'Europe. Près de 44 % des installations photovoltaïques du monde se trouvent dans la région européenne de l'OCDE (chiffre qui devrait être ramené à 40 % en 2020). Selon le scénario le plus optimiste, 220 millions d'Européens verraient d'ici 2030 leur foyer alimenté en électricité solaire passant par le réseau.

Lien vers le rapport : http://www.epia.org/fileadmin/EPIA_docs/publications/epia/EPIA_SG_IV_final.pdf

Ces coordinateurs ont pour mission d'apporter un appui stratégique et des conseils pratiques à des projets qui, faisant face à des difficultés techniques, politiques ou financières, sont en panne de vitesse.

Pour plus d'information : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1317&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

Nomination de coordinateurs pour quatre projets énergétiques prioritaires

Conformément au souhait du Conseil européen de mars dernier (Plan d'action 2007-2009 pour la politique énergétique pour l'Europe), la Commission européenne a nommé, mercredi 12 septembre, et ce pour quatre ans les coordinateurs qui auront pour mission de suivre et de faciliter la mise en œuvre de quatre projets énergétiques prioritaires :

- ◇ le président de l'Université Bocconi de Milan et ancien commissaire européen, l'Italien Mario Monti sera chargé de **l'interconnexion électrique entre la France et l'Espagne** ;
- ◇ l'ancien ministre fédéral de l'Economie, l'Allemand Georg Wilhelm Adamowitsch suivra **l'achèvement des connexions des éoliennes offshore en mer Baltique et en mer du Nord** (Danemark-Allemagne-Pologne) ;
- ◇ l'ancien ministre des Affaires étrangères, le Néerlandais Jozias Johannes van Aartsen sera en charge du projet de gazoduc Nabucco reliant la Turquie à l'Autriche en passant par la Roumanie, la Bulgarie et la Hongrie et visant à faciliter **l'approvisionnement en gaz de l'UE depuis l'Asie centrale** ;
- ◇ le professeur à l'Université de Lodz, le Polonais Wladyslaw Mielczarski sera en charge de **l'interconnexion électrique entre l'Allemagne, la Pologne et la Lituanie**.

Premier rapport de statistiques sur la biomasse dans l'UE

L'Association européenne pour la biomasse (AEBIOM) a présenté à la presse, jeudi 13 septembre à Bruxelles, le premier rapport de statistiques sur la biomasse et la contribution de cette source d'énergie au système énergétique de l'UE. La veille, le commissaire à l'Energie Andris Piebalgs avait reçu le président d'AEBIOM, Heinz Kopetz, qu'il a félicité pour la contribution apportée par son association à la préparation du projet de directive cadre (attendu pour la fin de l'année) sur la promotion des énergies renouvelables dans le but d'atteindre, à l'horizon 2020, l'objectif de 20% de renouvelables dans le bouquet énergétique de l'UE. Les informations sur le rapport 2007 des statistiques européennes sur la biomasse sont disponibles sur la page d'accueil du site d'AEBIOM : www.aebiom.org

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

EMPLOI ET AFFAIRES SOCIALES

Mise en place d'une véritable politique de coordination en matière de revenu minimal

Quel est le rôle de l'Etat et celui des partenaires sociaux dans la fixation des salaires minimums ? Quelle est la plus-value que pourrait apporter l'Union européenne ? Un revenu minimal commun dans l'Union est-il envisageable ? Le revenu minimal joue-t-il un rôle dans la prévention de la pauvreté ? Voilà quelques questions posées aux participants lors de la commission de l'emploi et des affaires sociales du Parlement européen qui a tenu, mercredi 12 septembre, une audition publique sur « le rôle des salaires et revenus minimums pour l'inclusion sociale dans l'UE ».

Députés et experts ont analysé la situation dans l'UE à 27 sous la présidence du socialiste suédois Jan Andersson. Au cours du débat, les députés ont lancé un appel pour que le futur traité fixe « un objectif plus fort de lutte contre la pauvreté » et ont globalement plaidé pour la mise en place, en Europe, d'une véritable politique de coordination en matière de revenu minimal.

La Commission européenne, quant à elle, a annoncé, pour la mi-octobre, une communication sur le revenu minimal et l'intégration des personnes exclues du marché du travail. Cette communication sera ensuite discutée au Conseil Emploi/Affaires sociales du 5 décembre prochain à Bruxelles.

Soutien de Vladimir Spidla aux actifs de plus de 55 ans

Lors du séminaire sur le vieillissement des forces de travail organisé à Bruxelles par le Lisbon Council, le commissaire chargé de la Politique sociale, Vladimir Spidla a lancé un appel :

- ◇ aux Etats membres pour qu'ils prennent des mesures incitant les employeurs à maintenir et/ou à engager des personnes de plus de 55 ans (par exemple en les motivant par le biais de retraites complémentaires) et à restructurer leurs systèmes sociaux pour les rendre viables à long terme ;
- ◇ aux entreprises pour qu'elles créent un environnement attractif pour les plus de 55 ans et ne négligent plus, comme c'est le cas actuellement, l'expérience qu'ils ont acquise ;
- ◇ aux travailleurs pour qu'ils prennent conscience qu'il y va de leur responsabilité individuelle de s'adapter aux changements qui affectent leurs compétences pour rester « employables » sur le marché.

Le commissaire a également attiré l'attention sur le fait que le vieillissement actif se prépare dès les débuts de la vie professionnelle et même de la vie scolaire. Une stratégie globale du vieillissement actif doit se concentrer sur l'entièreté de la durée de vie au travail et inclure toutes les tranches d'âge, et non pas seulement les plus de 55 ans.

GOUVERNANCE

Un programme ambitieux de la présidence française

Dix mois avant la présidence de l'Union, les dirigeants français ont dévoilé leurs objectifs, le 27 août à Paris, lors de la Conférence des ambassadeurs, à laquelle participaient les ministres des Affaires étrangères portugais et slovène en charge des présidences précédentes.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

« Cette présidence intervient alors que l'Europe est à un moment tout à fait particulier, à un tournant où elle se remet en route après une longue phase de doute », a déclaré Jean Pierre Jouyet, le secrétaire d'Etat aux Affaires européennes, en définissant quatre axes principaux :

- ◇ **la croissance et l'emploi** avec une inflexion nette en plaidant pour un « dialogue plus nourri » avec la Banque centrale européenne en vue d'une meilleure coordination économique de la zone euro ;
- ◇ **la protection des citoyens** : la protection des consommateurs, des services publics efficaces, la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, la mise en place d'une véritable politique européenne en matière d'immigration ;
- ◇ la concrétisation des objectifs ambitieux de l'UE dans **le domaine énergétique et de la lutte contre le changement climatique** ;
- ◇ le **renforcement de l'influence de l'UE dans le monde**, surtout en matière de sécurité. Quant à la politique extérieure commune, il faudrait rationaliser les instruments existants pour renforcer la coordination des 27, le rapprochement avec les Balkans étant une priorité.

Recommandation de la Commission d'une meilleure application du droit communautaire

La Commission européenne a présenté le 5 septembre 2007 une série de propositions visant à améliorer l'application du droit communautaire par les Etats membres. Dans le cadre de son objectif prioritaire de mieux légiférer et afin de maintenir la compétitivité de l'Europe dans un monde en mutation rapide, la Commission entend faire appliquer le droit communautaire de manière plus effective et résoudre plus rapidement les plaintes formulées par des citoyens et des entreprises.

La Commission a donc établi, en tant que gardienne des traités, un programme d'améliorations possibles, en définissant les quatre grandes mesures :

- ◇ **mieux cibler les mesures de prévention** ;
- ◇ **améliorer la diffusion des informations et la résolution des problèmes**;
- ◇ **accroître l'efficacité de la gestion des dossiers d'infraction** en arrêtant des priorités dans la gestion des procédures judiciaires, lorsque les problèmes persistent, pour le plus grand profit du plus grand nombre ;
- ◇ **accroître la transparence**.

Pour plus d'informations : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1282&format=HTML&aged=0&language=FR&quiLanguage=fr>

Des informations complémentaires peuvent être obtenues sur le site web du secrétariat général à l'adresse suivante : http://ec.europa.eu/community_law/eulaw/index_fr.htm

MARCHE INTERIEUR

Premiers travaux du Groupe de haut niveau sur la compétitivité de l'industrie chimique

Constituant une des sept initiatives sectorielles qui s'inscrivent dans le cadre de la nouvelle politique industrielle proposée par la Commission européenne en octobre 2005, le Groupe de haut niveau sur la compétitivité de l'industrie chimique européenne a entamé ses travaux le 10 septembre.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Présidé par le commissaire à l'Industrie Günter Verheugen, ce nouveau groupe de travail se compose de représentants des États membres, des Régions, de l'industrie chimique et de ses industries en aval, d'universitaires et de représentants de la société civile (syndicats, associations de consommateurs et ONG environnementales) auxquels doivent se joindre des membres du Parlement européen. La mission du groupe : formuler, avant le printemps 2009, une série de recommandations politiques sectorielles définissant les conditions cadre adéquates pour que l'industrie chimique continue à fonctionner et à investir dans l'UE de manière durable. Avec un chiffre d'affaires de 436 milliards d'euros, la part du marché mondial de produits chimiques de l'UE a atteint près de 30% en 2005. Les exportations européennes de produits chimiques se sont alors élevées à 110 milliards d'euros contre 72 milliards pour les importations. L'UE compte près de 31 000 entreprises chimiques et pharmaceutiques (dont 30% de PME) qui emploient plus de 1,9 million de personnes, soit 6% de la main-d'œuvre totale de l'industrie manufacturière.

Nomination d'Edmund Stoiber à la tête du Groupe de haut niveau pour la réduction du fardeau administratif

Le 14 septembre dernier Edmund Stoiber a été nommé, par le président de la Commission européenne, José Manuel Barroso, à la tête du Groupe de haut niveau des parties prenantes indépendantes pour la réduction du fardeau administratif. Constitué de 15 membres représentant aussi bien les grandes entreprises que les PME, les syndicats, les ONG ainsi que les milieux universitaire et politique, ce nouveau groupe de haut niveau, doté d'un mandat de trois ans, débutera ses travaux en octobre prochain. Il a pour mission d'aider la Commission dans la mise en œuvre du Plan d'action pour réduire de 25% d'ici 2012 le fardeau administratif qui pèse sur les entreprises dans l'Union. Proposé en janvier dernier par la Commission, cet ambitieux plan d'action a été validé par le Conseil européen de mars dernier.

POLITIQUE REGIONALE

La coopération territoriale au centre de la rencontre NEEBOR d'Olsztyn

La deuxième conférence annuelle du réseau des régions frontalières externes de l'Est de l'UE (NEEBOR) se tenait, en présence de la commissaire à la Politique régionale, Danuta Hübner, les 6 et 7 septembre derniers à Olsztyn (Pologne). Le sujet principal portait sur la politique de cohésion pendant la période de programmation 2007-2013, avec l'accent mis sur l'objectif de coopération territoriale ainsi que sur les réseaux de transport des régions frontalières externes de l'Est de l'UE.

La conférence a rassemblé plus de 100 personnes venant de douze pays, parmi lesquelles des représentants ministériels polonais, du Parlement européen, du Comité des régions et des pays participants. Le travail en réseau et le rôle des régions frontalières dans la politique de cohésion pouvait améliorer les résultats de la coopération territoriale dans l'UE, dont l'importance va augmenter au cours de la période 2007-2013 grâce aux instruments d'INTERREG.

Pour plus d'information : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1288&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=fr>

Bilan des investissements au titre de la politique de cohésion en matière d'innovation

Renforçant son soutien, pendant la nouvelle programmation 2007-2013 à la recherche et l'innovation par le biais de la politique de cohésion, la Commission présentera en décembre une communication spécifique pour présenter un bilan de cette situation. Selon les évaluations des programmes opérationnels des États membres, le montant de 80 milliards d'euros environ pourra être investi bientôt dans ces deux disciplines.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

La Commission recommande l'utilisation optimale des opportunités offertes par l'UE en vue de soutenir les politiques de la recherche et de l'innovation. Les activités de recherche et d'innovation devraient être réparties plus équitablement et de manière plus équilibrée au sein de l'Union, au sein de laquelle le décalage d'un pays à l'autre, en matière du pourcentage d'investissement dans ces deux secteurs varient considérablement, passant de 0,4% du PIB à Chypre et en Roumanie à 3,9% en Suède, la moyenne de l'UE 27 en 2005 étant de 1,84%.

La Commission annonce également qu'elle préparera avant la fin de 2007 un guide pratique sur les possibilités de financement qui s'adressera surtout à des instituts de recherche ou des entreprises souhaitant utiliser un financement de l'UE pour entreprendre des activités de recherche et d'innovation. Le guide apportera les contributions sur la manière de créer des mécanismes au niveau national et régional pour favoriser un accès coordonné aux différents instruments, et fournira des explications sur les dispositions législatives (règlement (CE) n° 1083/2006) en cas d'utilisation de financements provenant de deux sources communautaires différentes pour le même ensemble de coûts éligibles.

Au printemps 2009, la Commission prévoit de publier un rapport sur les progrès accomplis au niveau national et régional dans l'utilisation coordonnée des instruments communautaires et sur des exemples de bonnes pratiques au niveau national et régional.

Le texte intégral de la communication peut être consulté à l'adresse suivante:

http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/site/fr/com/2007/com2007_0474fr01.pdf

Pour plus d'information : <http://ec.europa.eu/research/research-cohesion.html>

Le retard dans l'exécution des fonds structurels inquiète

La commission des budgets du Parlement européen a examiné, jeudi 13 septembre, un document de travail de Kyösti Virrankoski (ADLE, finlandais) et Nathalie Griesbeck (ADLE, française) qui fait la lumière sur les retards importants pris par la Commission européenne dans l'exécution des paiements des fonds structurels suivants: le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds social européen (FSE), les fonds de développement rural et le Fonds européen de la pêche (FEP). L'analyse porte pour l'essentiel sur les programmes de la période 2000-2006 et sur certains nouveaux programmes exécutés dans les premiers mois de l'année 2007. Ce document est destiné à aider la commission des budgets à préparer la première lecture, par le Parlement européen, du projet de budget 2008.

En ce qui concerne les nouveaux programmes 2007-2013, la Commission est invitée par les auteurs du document de travail à accélérer la validation des « cadres de référence stratégique nationaux » et des « programmes opérationnels » pour le FEDER et le FSE, mais surtout pour les programmes de développement rural et les soutiens au secteur de la pêche et de l'aquaculture (FEP).

RECHERCHE

Compte rendu de la Commission sur les activités visant à renforcer l'excellence et la mobilité des chercheurs européens menées en 2006

La Commission européenne a publié mercredi 22 août son rapport sur les activités menées en 2006 en faveur de la mobilité et de l'évolution des carrières des chercheurs européens.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Parmi les activités marquantes de l'année 2006 figurent les initiatives et événements suivants :

- ◇ 1000 offres d'emploi sont publiées tous les mois sur le portail européen relatif à la mobilité des chercheurs ;
- ◇ 17000 chercheurs ont reçu entre septembre et décembre 2006 une assistance à la mobilité de la part d'ERA-MORE, réseau européen composé de plus de 200 centres répartis dans 32 pays ;
- ◇ 800 organisations liées au secteur de la recherche dans 23 pays ont à ce jour signé la Charte européenne du chercheur ainsi que le Code de conduite pour le recrutement des chercheurs ;
- ◇ le réseau ERA-LINK tisse des liens depuis juin 2006 entre les chercheurs européens actifs hors de l'UE, 3000 de ses membres travaillant aux États-Unis ;
- ◇ 5000 projets ont été présentés, 600 personnes ont bénéficié de bourses, 800 organismes de recherche ont reçu un soutien de réseaux de formation professionnelle dans le cadre des actions « Marie Curie » ;
- ◇ la « Nuit des chercheurs européens » a attiré plus de 100 000 participants dans plus de 100 villes de 21 pays.

Du 1er mai au 31 août 2007, la Commission a mené une consultation publique sur son récent livre relatif à l'avenir de l'espace européen de la recherche qui devrait aboutir début 2008 à la présentation de mesures spécifiques. Pour voir le texte voir le lien ci-dessous : http://ec.europa.eu/research/era/pdf/era_qp_final_fr.pdf

Création d'un réseau de technologies médicales en Europe

Eucomed, l'association européenne qui défend les intérêts de l'industrie des dispositifs médicaux, veut créer, en Europe, un réseau composé de centres nationaux spécialisés dans les technologies médicales, afin de lutter contre le vieillissement de la population européenne et les concurrents extérieurs, notamment la Chine, qui fabriquent à moindre coût. Considérant qu'une large proportion du programme de recherche européen est consacrée aux technologies médicales, elle a des fortes chances de pouvoir bénéficier de fonds européens. L'UE pourrait néanmoins atteindre de meilleurs résultats en finançant directement ce nouveau réseau, qui présente ses propositions dans un livre blanc intitulé « *Innovation dans le secteur de la technologie médicale : vers un nouveau paradigme santé = richesse* ». Selon le modèle proposé, chaque centre, fonctionnant sur une base régionale, devrait fournir des services spécialisés aux entreprises locales. Le réseau serait fortement intégré au sein de la communauté commerciale, de la recherche et de l'innovation, ce qui faciliterait à un tel partenariat public-privé l'accès à des ressources internationales. Ce réseau permettrait d'accroître l'innovation dans le secteur de technologie médicale en Europe, qui emploie quelque 400 000 personnes. Il aiderait l'UE à rattraper son retard sur les Etats-Unis en termes d'investissements dans la recherche et d'accès aux nouveaux dispositifs médicaux pour les patients.

Liens vers le Livre blanc :

http://www.eucomed.be/sitecore/shell/Controls/Rich%20Text%20Editor/~/_media/pdf/fb/innovation/whitepapermticsfinal070807r1.ashx

MediSys, le nouveau système d'information sur les risques pour la santé humaine et animale

La Commission européenne a mis en ligne MediSys, un nouveau système d'information en temps réel sur les risques liés à la santé humaine et animale. Ce site internet, disponible gratuitement au public, recueille et trie en permanence les informations (20000 articles par jour dans 25 langues) émanant de 800 sites électroniques d'actualité générale ou spécialisés. Il est notamment destiné à alerter les autorités sanitaires concernant l'apparition sur la planète de tout nouveau foyer de pathologies humaines (sida, malaria, tuberculose, hépatite...) ou animales (grippe aviaire, fièvre aphteuse...), afin de favoriser une réaction rapide des pouvoirs publics. Les personnes inscrites sur MediSys peuvent recevoir régulièrement des alertes électroniques spécifiques.

Pour plus d'information: <http://medusa.jrc.it/>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

SOCIETE DE L'INFORMATION ET TELECOMMUNICATIONS

Le paquet législatif sur les télécommunications

La Commission présentera fin octobre ou début novembre un paquet législatif sur le renforcement du marché intérieur des télécommunications. Actuellement en phase de consultation interservices, ce paquet sera composé de trois propositions législatives, deux directives modifiant les directives existantes ainsi qu'un règlement instituant une agence européenne des télécommunications. L'adoption de cette dernière devait se faire selon la procédure de codécision en 2009 pour une application dans l'Union européenne à partir du début 2010.

Un bilan positif du règlement sur le roaming

Tout au long de l'été, la Commission européenne a suivi de près la mise en œuvre du nouveau règlement sur le roaming dans l'UE, qui obligeait les opérateurs à proposer à leurs abonnés - avant le 30 juillet - des tarifs n'ex-cédant pas, la première année, 49 cents d'euros la minute (hors taxe) pour les appels émis à l'étranger et 24 cents la minute pour les appels reçus à l'étranger.

Selon ce suivi, le résultat est plutôt satisfaisant pour la Commission. Selon cette dernière, dans 23 des 27 Etats membres, au moins un opérateur de téléphonie mobile propose des tarifs d'itinérance inférieurs aux plafonds établis dans le règlement. Afin de poursuivre le travail, la Commission procédera en octobre, en collaboration avec le Groupe des régulateurs européens (GRE), qui réunit les régulateurs télécoms des 27 Etats membres, à une analyse plus détaillée, suivie d'une évaluation du règlement présentée au Parlement européen et au Conseil dans les 18 mois qui suivent son entrée en vigueur, le 30 juin dernier. En outre, la Commission a lancé, le 2 août, un site comparatif des tarifs appliqués par les opérateurs.

Pour le site, voir ci-dessous : http://ec.europa.eu/information_society/activities/roaming/implementation/benchmark/index_en.htm

Programme d'action pour développer les compétences numériques

Pour développer une économie européenne innovante et productive, apte à relever les défis de la mondialisation l'Europe a besoin des spécialistes qualifiés dans les technologies de l'information et de la communication (TIC). Face à ce constat, la Commission européenne a décidé de prendre les devants et annoncé la mise en œuvre d'un programme d'action à long terme accompagné de lignes d'actions au niveau de l'UE.

La mise en œuvre d'un programme à long terme en matière de compétences numériques relève de la responsabilité des Etats membres, de l'industrie, des universités et des syndicats. L'action communautaire visera donc essentiellement à une meilleure coordination des initiatives nationales et à encourager les Etats membres à développer davantage leurs politiques et initiatives. Les actions de la Commission vont être menées afin de favoriser l'échange d'informations et de bonnes pratiques visant à promouvoir les sciences, les mathématiques, les TIC, la formation des enseignants et l'égalité entre les femmes et les hommes ; soutenir les campagnes de sensibilisation ; créer des actions et des outils de soutien ; encourager l'élaboration d'un cadre européen des compétences numériques, d'un portail européen sur les compétences et les carrières dans les TIC et l'initiative Euro-pass, le cadre communautaire unique pour la transparence des qualifications et des compétences, etc.

Une conférence majeure en partenariat avec les parties prenantes organisée par la Commission en 2008 servira pour faire le bilan des progrès réalisés, de présenter les résultats des actions menées et de préparer l'avenir.

Pour plus d'information : <http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1286&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Réaliser le système européen de radionavigation par satellite

La Commission européenne a décidé, mercredi 19 septembre, de garantir la réalisation de Galileo par le biais d'un financement public, afin de permettre à Galileo de devenir opérationnel en 2013, avec tout de même trois ans de retard sur le calendrier prévu. En effet, le projet européen de positionnement et de radionavigation par satellite s'était embourbé du fait de la frilosité des industriels face à un certain nombre de risques. Confrontée à des tergiversations sans fin, la Commission a dû renoncer au partenariat public-privé qui devait assurer le financement du système. Les perspectives financières pour la période 2007-2013 ne prévoyant qu'un milliard d'euros pour la radionavigation par satellite, il reste à trouver 2,4 milliards. La Commission reste convaincue de l'importance du marché mondial (450 milliards par an en 2025) en cours de développement pour les applications de la radionavigation par satellite, ce qui devait concerner les entreprises européennes (elles pourraient s'emparer d'un tiers du marché), ainsi que les Etats membres (les revenus de la TVA sur les récepteurs GNSS vendus dans l'Union européenne devraient dépasser 500 millions d'euros en 2007). En plus des revenus d'exploitation, Galileo devrait permettre d'accélérer le développement de l'industrie européenne de la radionavigation par satellite, mais aussi d'offrir un appui précieux à toute une gamme de services publics (gestion de la circulation, sauvetage, pompiers, ambulance, sécurité, gestion du trafic aérien et maritime...).

Pour plus d'information : [http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?](http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/07/363&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=fr)

[reference=MEMO/07/363&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=fr](http://www.europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=MEMO/07/363&format=HTML&aged=0&language=EN&guiLanguage=fr)

TRANSPORT

Un agenda bien rempli pour le secteur des transports

Dès le mois de septembre 2007 plusieurs communications politiquement sensibles de la Commission européenne sont attendues. Le 25 septembre dernier la Commission a enfin adopté son **Livre vert sur les transports urbains**, qui aborde des thèmes comme l'attractivité des transports publics, les achats de véhicules verts par les autorités publiques, la mise en place de systèmes de gestion des transports, l'intégration des différents moyens de transports, etc. Quant au **secteur ferroviaire** sont attendues, en octobre :

- ◇ une communication sur la diminution des nuisances sonores des wagons ;
- ◇ une communication sur un réseau ferroviaire orienté vers le fret.

D'ici la fin de l'année, la Commission devrait adopter de nouvelles lignes directrices sur les aides d'Etat dans le transport ferroviaire. Le commissaire aux Transports Jacques Barrot a aussi récemment annoncé une refonte de la législation du premier paquet ferroviaire pour 2008. L'enjeu serait essentiellement de mieux garantir un accès équitable au réseau pour toutes les entreprises ferroviaires dans le transport des marchandises.

Liens vers le Livre vert :

http://ec.europa.eu/transport/clean/green_paper_urban_transport/doc/2007_09_25_gp_urban_mobility_fr.pdf

Rapport annuel d'activités du Réseau transeuropéen de transport

Les six coordonnateurs européens, à qui la Commission a confié le mandat de faciliter la mise en œuvre de certains projets prioritaires du réseau transeuropéen de transport, ont remis au Vice-président Barrot leur second rapport annuel d'activité. Les coordonnateurs ont poursuivi leur action et émis des recommandations afin de faciliter la mise en œuvre des axes prioritaires dont ils ont la charge. Ces rapports dressent un état des lieux, au 19 juillet 2007, de chacun des six projets concernés. Le résultat est positif de l'avancement de la mise en place de la ligne Paris - Strasbourg - Stuttgart - Vienne - Bratislava (projet nr 17). Une ligne de grande vitesse a été inaugurée le 15 mars dernier, suivie par la mise en service, dès le 10 juin dernier, du TGV Est européen reliant Paris à Strasbourg. La ligne pourrait être terminée au cours de l'année 2015. Les rapports d'activité des coordonnateurs sont disponibles à l'adresse internet suivante :

http://ec.europa.eu/ten/transport/coordinators/index_fr.htm

Pour plus d'information : [http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1294&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en)

[reference=IP/07/1294&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en](http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1294&format=HTML&aged=0&language=FR&guiLanguage=en)

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

L'UE lance la sixième semaine de la mobilité

« Réinventons la rue », voilà le thème de cette sixième célébration de la semaine européenne de la mobilité, qui a réuni plus de 1200 villes européennes et 130 cités chinoises (la Chine a décidé d'organiser pour la première fois une semaine des transports publics).

Lancée à l'initiative de la ministre de la région bruxelloise de l'Environnement, Evelyne Huytebroeck, et de son homologue chargé de la Mobilité, Pascal Smet, la sixième semaine européenne de la Mobilité, l'action « Friday Bikeday » vise à inciter tous les fonctionnaires de la Région bruxelloise, et ceux de la Commission à retrousser leurs manches (sinon leurs pantalons), en abandonnant, chaque vendredi, leurs véhicules pour se rendre désormais au travail à vélo. La semaine de la mobilité a démarré le 16 septembre, et s'est terminé le 22 septembre dernier par une journée sans voiture dans la région bruxelloise.

Soutenue par la Direction générale de l'Environnement, la Semaine de la mobilité vise à promouvoir le développement des transports durables, moins polluants que la voiture et permettant d'éviter la congestion des villes. Les agglomérations participantes proposent leurs propres solutions aux problèmes liés au transport, mais devront chacune mettre en place au moins une mesure permanente (par exemple une nouvelle piste cyclable, des services de transports publics, etc.).

Le programme ainsi que les activités liées à la semaine de la mobilité peuvent être trouvés sur www.mobilityweek-europe.org

Vers des véhicules intelligents plus sûrs et plus verts

La Commission européenne a présenté lundi 17 septembre sa nouvelle communication sur l'initiative « véhicules intelligents ». Le document expose les nouveaux projets que la Commission parrainera afin d'approfondir les avancées réalisées depuis l'adoption en février 2006 de la première communication, dans le contexte de la stratégie i2010. Les priorités principales restent la conception de véhicules plus sûrs, plus écologiques et plus intelligents.

La Commission invite les Etats membres à continuer de ratifier l'accord sur le système automatique d'appel d'urgence embarqué « eCall » et envisage des mesures réglementaires pour 2008 afin d'accélérer le processus. A ce jour, plus de 50 parties intéressées ont signé l'accord ainsi que l'Allemagne, l'Autriche, Chypre, la Finlande, la Grèce, l'Islande, l'Italie, la Lituanie, la Norvège, la Slovaquie, la Suède et la Suisse. Le Portugal, la République tchèque et les Pays-Bas viennent d'y adhérer. « e-Call » devrait permettre de sauver 2500 vies par an. L'industrie automobile est invitée de son côté à doter automatiquement, dès 2010, les voitures du système « eCall ».

Pour plus d'information : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/1342&format=PDF&aged=0&language=FR&guiLanguage=en>

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Eurostars : 100 millions d'euros pour aider les PME actives dans la recherche

par Jean-Jacques Bernardini

La Commission a adopté, mercredi 12 septembre, EUROSTARS, un nouveau programme commun avec 27 pays du programme européen pour les recherches industrielles « Eureka », destiné à financer des partenariats en matière de R&D avec des PME actives dans la recherche. Pour répondre aux besoins spécifiques des PME - qui représentent 99 % des entreprises européennes - la contribution de la Commission s'élève à 100 millions d'euros. En outre, 22 Etats membres de l'UE et 5 pays associés au 7ème programme cadre fourniront conjointement 300 millions d'euros supplémentaires, ce qui portera l'investissement total à 400 millions d'euros sur 6 ans. Selon la Commission, cela entraînera aussi des financements privés de l'ordre de 400 millions d'euros. EUROSTARS correspond à un niveau supérieur de coopération et d'intégration entre les programmes de recherche communautaires et nationaux.

Le programme EUROSTARS est le premier programme de financement européen dédié spécifiquement aux PME qui soit cofinancé par l'Union Européenne et les états membres. Son principal objectif est de permettre à des PME innovantes de renforcer leurs capacités à développer sur un mode collaboratif de nouveaux produits, procédés et services à forte valeur ajoutée. La définition de la PME est celle qui est utilisée par le Commission Européenne, à savoir une société indépendante qui emploie moins de 250 salariés et dont le chiffre d'affaires est inférieur à 50 millions d'euros et/ou le bilan est inférieur à 43 millions d'euros.

Le programme EUROSTARS s'adresse aux PME européennes issues des états membres mais également issues d'Etats associés tels qu'Israël, la Turquie, la Suisse ou la Norvège. Aucun champs de recherche est privilégié. La seule condition est que les entreprises participantes consacrent plus de 10% de leur chiffre d'affaires annuel ou de leur effectif temps plein à des activités de recherche et de développement. Le nombre minimum de PME pouvant déposer un tel projet est fixé à deux provenant de deux pays différents. Le premier appel à projets sera lancé officiellement le 2 octobre prochain à Bruxelles et il se clôturera le 8 Février 2008.

Afin de sensibiliser les entreprises et centres de recherche Alsaciens désireux de participer à ce premier appel à projets, le Réseau Europe Alsace, organise toute la matinée du 26 Octobre prochain, une demi journée d'information sur les thèmes EUREKA et EUROSTARS. Le secrétariat français EUREKA sera représenté par Madame Walter qui est également en charge de l'appel à projets EUROSTARS.

EUREKA

EUREKA est un réseau européen de R&D orienté marché. Depuis sa création en 1985, son objectif est de renforcer la compétitivité européenne en stimulant les actions de recherche concertée et les développements technologiques. L'Initiative Eureka permet à l'industrie, aux universités et aux instituts de recherche de 37 pays membres et à l'Union européenne de collaborer dans le cadre d'une approche à l'initiative des participants pour le développement et l'exploitation de technologies innovantes.

EUREKA est tout d'abord un label qui permet à des consortia resserrés (deux partenaires issus de deux pays différents au minimum) de voir l'excellence et l'impact économique de leur projet conjoint de recherche et développement, reconnu au niveau européen. La labellisation EUREKA permet dans un second temps de faciliter l'accès à des financements nationaux dédiés à l'innovation. Ainsi en France, OSEO soutient financièrement la participation des PME à de tels projets tandis que les différents ministères impliqués (MEDAT, MINEF,.....) soutiennent financièrement la participation des grands groupes industriels.

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens

Ces projets baptisés projets individuels répondent à une approche de type « bottom-up » c'est-à-dire qu'ils ne répondent pas à appel à projets imposant un thème de recherche particulier. EUREKA a également permis la création d'initiatives de type clusters ou parapluies dans des domaines technologiques clés pour le développement de l'Europe (Micro-électronique, logiciel, énergie, matériaux,.....). Ils permettent de soutenir des programmes de recherche et de développement focalisé sur un secteur sans toutefois imposer comme dans le cas du PCRDT de sujets précis sur lesquels doivent porter les projets. En 2005, EUREKA a permis l'émergence et le soutien à 181 consortia dans le cas des projets individuels et 60 consortia dans le cas des clusters et des parapluies.

Les projets EUREKA sont avant tout des projets de développements. Le fait d'aboutir à court ou moyen terme à un produit, un procédé ou un service commercialisable rends encore plus important le fait de conclure des accords juridiques solides entre les partenaires notamment pour tout ce qui concerne la question de la propriété intellectuelle.

Pour plus d'information : www.eureka.be

Pour plus d'informations sur le programme : www.eurostars-eureka.be

Pour plus d'informations sur la demi-journée du 26 octobre : Jean Jacques Bernardini, Agence Régionale de l'Innovation, jj.bernardini@ari-alsace.eu

L'outil de représentation auprès de l'Union Européenne
des collectivités territoriales et organismes consulaires alsaciens